

## **Rapport d'activités 2024 de la Commission O'Harc**

La Commission se rencontre deux à trois fois par année. A la dernière séance au mois de mai 2024, la responsable de la Consultation Espace Santé-Social (CESS) a présenté les statistiques 2023 relatives aux cas traités en lien avec O'Harc, c'est-à-dire liés aux difficultés relationnelles, au harcèlement psychologique et au harcèlement sexuel.

En parallèle à ces séances où tou-te-s les membres de la Commission participent, des rencontres ont lieu par groupe de travail (Evaluation, Perspectives, ...).

Les formations O'Harc d'une demi-journée continuent d'être données aux nouveaux cadres et aux cadres intermédiaires qui n'ont pas encore suivi cette formation. Deux membres de la Commission, qui n'avaient jamais suivi cette formation, l'ont suivi cet automne.

Fribourg, le 4 novembre 2024

Corinne Hager Jörin